



TRANSITION ÉCOLOGIQUE,

LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

**CYCLE DE CONFÉRENCES 2022/2023
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**





Fidèle à ses valeurs et à son modèle de gouvernance démocratique, Harmonie Mutuelle développe ses activités en alliant performance économique et utilité sociale et écologique.

Entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle a adopté, lors de son assemblée générale de 2022, une stratégie climat ambitieuse, en accord avec sa raison d'être :

« Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ».

Convaincus qu'agir sur les facteurs sociaux et environnementaux permet d'améliorer la santé du plus grand nombre, nous nous engageons au quotidien pour traduire cet engagement en actions concrètes. Nous agissons ainsi au plus près des territoires pour favoriser l'accès aux soins, proposer des services d'accompagnement social, ou encore promouvoir l'activité physique. Nous poursuivons, par ailleurs, notre trajectoire de réduction de notre impact carbone.



Catherine Tourrey
Harmonie Mutuelle

C'est dans cette optique qu'avec le Groupe VYV nous nous sommes associés au MEDEF Centre-Val de Loire pour concevoir un cycle de conférences et sensibiliser les acteurs économiques locaux aux enjeux environnementaux et sociétaux. Proposer une expérience concrète d'échanges et de partage autour des bonnes pratiques en matière de RSE est un moteur clé du passage à l'action. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en lumière les initiatives inspirantes des entreprises de la région Centre-Val de Loire d'ores et déjà engagées dans cette démarche.

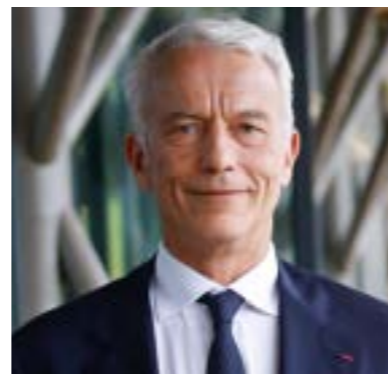
Nous tenons à remercier tous les dirigeants d'entreprises qui ont partagé leur témoignage et leur expérience, ainsi que les équipes qui ont contribué à la réussite de ces conférences. Nous sommes fiers du résultat qui témoigne de notre volonté commune de construire un avenir plus responsable et durable et de renforcer notre impact positif sur la société.

Ensemble, nous démontrons qu'il est possible de concilier équilibre économique et engagement sociétal en plaçant l'humain et l'environnement au cœur de nos préoccupations.



36 INTERVENANTS

607 DIRIGEANTS



Patrick Martin
Président du Mouvement
des Entreprises de France



Doté d'une raison d'être forte et engagée pour la transition écologique, le MEDEF s'implique encore plus concrètement en territoire en soutenant des initiatives portées par son réseau. La mission Transition Ecologique et RSE, initiée par le MEDEF Centre-Val de Loire en septembre 2022 permet ainsi une offre concrète, sur le terrain, adaptée au quotidien des chefs d'entreprise.

Au-delà des accompagnements proposés, le MEDEF Centre-Val de Loire a organisé cette année un cycle de conférences en partenariat avec le Groupe VYV & Harmonie Mutuelle.

Six thématiques pour six étapes départementales, comme autant de portes d'entrée à la transition écologique.

Ce livre blanc se fait l'écho des interventions qui sont venues nourrir la réflexion et la connaissance de chacun des participants. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement tous les chefs d'entreprise qui ont accepté de venir témoigner de leur trajectoire et de leurs bonnes pratiques. Ils sont la preuve que la transition écologique se vit dans les entreprises comme dans les territoires, au quotidien.

Je salue les différents experts qui, dans leurs introductions, ont su offrir un panorama général pour comprendre les enjeux propres à chaque thématique. Je félicite enfin les organisateurs - les équipes du MEDEF Centre-Val de Loire, des MEDEF territoriaux, les équipes de la Direction régionale d'Harmonie Mutuelle et le Groupe VYV - du succès rencontré par ces conférences. Avec 36 intervenants, 600 personnes inscrites, une websérie d'interviews, c'est une mobilisation réussie, annonciatrice de changements profonds nécessaires à notre économie.



PREFACE

SOMMAIRE



La performance énergétique

1

COMMENT MAINTENIR UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE ALORS QUE LES PRIX FLAMBENT ET QUE DE NOMBREUSES ENTREPRISES SONT DIRECTEMENT MENACÉES PAR L'EXPLOSION DES COÛTS ÉNERGÉTIQUES ?

Avec une situation géopolitique qui a servi de caisse de résonance à un marché européen de l'énergie complexe, les entreprises connaissent depuis plusieurs mois une crise sans précédent. Il était donc logique que la première conférence de ce cycle soit consacrée à la performance énergétique et apporte des éléments et exemples concrets aux entreprises.

Après avoir abordé la question des prix de l'électricité et rappelé le contexte français en introduction, plusieurs axes de travail ont émergé des différents témoignages, à décliner, pour une performance énergétique de l'entreprise.



Le premier concerne une sobriété énergétique, et une invitation au bon sens, celui de la baisse de la consommation et un échelonnement de nos consommations sur des « périodes creuses ». Cela demande de changer nos habitudes et de nous organiser autrement, particulièrement pour les collaborateurs.

Aéro Spatiale Batteries a pris le temps d'expliquer tout le travail de communication et de mobilisation en interne auprès des équipes pour mettre en place de nouveaux réflexes. C'est ainsi que sur le site de Bourges, de nombreuses affiches et indications ont fleuri pour rappeler quelques mesures évidentes mais significatives : éteindre lumières et ordinateurs, couper les chauffages si les fenêtres restent ouvertes, ... autant de gestes de bon sens qui participent à réduire la consommation générale du site.

Avec plusieurs usines en France et dans le monde entier, la *Société Monin* a toujours mis un soin particulier dans la conception même des bâtiments : économiser au maximum dans les consommations, réduire l'empreinte environnementale de l'usine, réutiliser au maximum les flux (énergies, déchets, résidus...) pour les valoriser et les réinjecter dans le circuit d'une manière ou d'une autre, sont autant de réalités pour les équipes de Monin.

Autre piste évoquée, celle de la substitution des énergies dans les usages, comme par exemple, un moteur électrique à la place d'un moteur thermique (efficacité beaucoup plus importante du premier), ou une diversification des sources d'énergies, si possible décarbonées. C'est la solution mise en place par le *site d'Ecopole de Marmagne* en 2000, une plateforme de compost est mise à disposition des professionnels ; en 2010, une usine de méthanisation est lancée ; et en projet des champs de panneaux photovoltaïques qui couvriront des cultures de fruits rouges et de l'éco pâturage. Ce nouveau programme de champs solaires de 100mgw, qui va produire de l'hydrogène associé au CO2 fatal pour produire du gaz de synthèse, sera la première unité industrielle de ce type en France.

Il y a aussi un vrai travail à faire sur la réutilisation de chaleur au sein des entreprises ou à l'extérieur par les réseaux de chaleur, ou encore, de réutilisation de ses déchets en remplacement de son usage de gaz.

En bref

Tester, mesurer, déployer sont des préalables d'ajustements évidents pour piloter l'impact énergétique des entreprises, les témoins ont insisté sur l'investissement en temps et en recherche avant de valider une solution. Ce fut également l'occasion de présenter la mission d'accompagnement des entreprises menée par le MEDEF Centre-Val de Loire, en proposant un diagnostic global des flux entrants et sortants. Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.

Le savez-vous ?

Le MEDEF Centre-Val de Loire a mis en place deux diagnostics Transition écologique et RSE pour les entreprises qui veulent s'engager, en partenariat avec la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME.

Retrouvez un résumé de la conférence sur la performance énergétique en vidéo !



L'économie circulaire, la preuve par l'exemple

Souvent brandie comme LA solution, parfois décriée parce qu'elle serait trop éloignée des réalités économiques, la question de l'économie circulaire devait être abordée lors de ce cycle de conférences, en proposant la vision des entreprises du territoire.

2

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Elle s'inscrit en opposition avec le système de production actuel qui repose sur l'idée que la nature n'a pas de limites. Dans cette logique, l'extraction des matières premières naturelles est vue avec un prisme de faisabilité, de coût, d'adéquation entre l'offre et la demande. Et, linéarité oblige, les produits finissent par devenir des déchets.

Quelques chiffres

En **2019** l'humain utilisait les ressources naturelles **1,75 fois** plus rapidement que leurs capacités à se renouveler

L'extraction des ressources provoque **50%** des émissions de carbone

L'extraction des ressources est à **80%** cause de la perte de biodiversité et de stress hydrique

COMMENT PASSER D'UNE ÉCONOMIE DÉGÉNÉRATIVE EN RESSOURCES (NATURELLES, HUMAINES ET SOCIALES) À UN SYSTÈME CIRCULAIRE ET RESPECTUEUX DES LIMITES PHYSIQUES DE LA TERRE ? QUELS RÔLES ET IMPACTS POUR LES ENTREPRISES ?

Les entreprises témoins de la table-ronde sont toutes entrées dans une démarche d'économie circulaire, mobilisant parfois l'intégralité de leur modèle d'affaires, faisant évoluer les mentalités en interne comme en externe, cherchant une nouvelle rentabilité à la fois financière, humaine et sociale. Elles ont pu ainsi démontrer les avantages de l'économie circulaire pour l'entreprise.

Martin Pouret

Burban Palettes

Pour **Martin Pouret** comme **Burban Palettes**, l'atout principal est une meilleure maîtrise des coûts et des approvisionnements. Cette réflexion a mené **Martin Pouret** à relocaliser, par exemple, la production de graines de moutarde à proximité, en collaboration étroite avec des producteurs locaux, et par ricochet, leur offrir une diversification dans leurs revenus.

Collecti'Sable

Collecti'Sable a fondé son activité sur un principe de circularité évident : les déchets des uns sont des ressources pour d'autres. Récupérer les balayures de voiries, fortement constituées de gravats, les trier et les réinjecter dans l'économie pour des travaux publics. Toutes ces entreprises ont insisté sur le fait que changer de logiciel permettait d'ouvrir de nouveaux marchés, de pouvoir même se positionner en pionnier, et d'en faire un avantage concurrentiel évident.

Sully Immobilier

Pour **Sully Immobilier**, intégrer l'économie circulaire dans son modèle d'affaires se fait d'abord au cas par cas selon les chantiers, et la possibilité d'activer des partenariats locaux. Cet exemple permet de rappeler l'importance du contexte temporel, culturel et géographique pour favoriser l'émergence d'une véritable circularité. Passer d'une pensée en silo à une pensée systémique est sans doute le plus gros frein repéré par les entreprises témoins, au cours de leurs démarches.

Retrouvez un résumé de la conférence sur l'économie circulaire en vidéo !

” 1€ investit dans l'économie circulaire, ce sont 3€ générés sur le territoire français (fournisseurs, emplois, ...) ”
Paul-Olivier Claudépierre, Martin Pouret

En bref

Les entreprises témoins ont fini par souligner le rôle positif de l'économie circulaire pour leur entreprise, en interne. Avec une marque employeur très attractive via ces valeurs, **Martin Pouret** constate l'arrivée de candidatures spontanées de grande qualité, **Sully Immobilier** comme **Collecti'Sable** en font un véritable outil de fidélisation des collaborateurs, et **Burban Palettes** ou **Martin Pouret** voient la possibilité d'avoir le choix et la qualité de partenaires/prestataires qui partagent de mêmes valeurs. Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.

Quel impact pour l'économie circulaire dans son territoire ?

Martin Pouret rappelait que 1€ investit dans l'économie circulaire, ce sont 3€ générés sur le territoire français (fournisseurs, emplois, ...). Ce même 1€ investi dans une économie linéaire ne «rend» que 0.25€ en France. *L'Institut des Territoires Circulaires* rappelait en introduction que 500 000 emplois et 2,5 % de PIB en France pourraient être générés par l'économie circulaire !

” L'écologie permet de réaliser de nombreuses économies pour l'entreprise. C'est bon pour nous comme pour la planète !
Alexandre Chaverot, AVIDSEN ”

Harmonie Mutuelle et l'ADEME se sont rapprochés pour mettre en place des actions innovantes visant à ralentir le phénomène de réchauffement climatique, préserver la biodiversité et ce faisant, à termes, préserver la santé des salariés. Harmonie Mutuelle propose à ses entreprises clientes engagées dans la transition écologique avec l'ADEME des conditions tarifaires préférentielles pour la protection santé de leurs salariés et met également son expertise au service de ses entreprises clientes en les accompagnant pour réaliser leur propre Bilan Carbone.

En bref

Tous les intervenants sont unanimes : c'est autant un bilan positif pour l'entreprise comme pour la planète.

D'abord parce que le bilan carbone est un levier humain puissant et mobilisateur (marque employeur, image de l'entreprise et de ses équipes). Ensuite parce qu'une telle démarche agit en positif sur le mode de gouvernance de l'entreprise : celle-ci se renforce et s'ouvre aux collaborateurs, impliqués dans les décisions. L'entreprise se responsabilise et chacun partage cette responsabilité. Autre point souligné par les intervenants : le bilan carbone oblige à tous les niveaux. Du modèle d'organisation à la nécessité d'innover à tous les services de l'entreprise, il participe à une meilleure agilité de faire, créer, vendre et s'organiser. Enfin, il agit clairement dans la pérennisation de l'entreprise : une démarche de décarbonation de son activité devient un outil pour prendre les bonnes décisions, et réaliser des économies comme de meilleurs investissements.

Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.

3

Bilan carbone, mon entreprise s'engage pour la planète !

Réaliser un bilan carbone est-il obligatoire ?
oui et non !

Dans le cadre de la CSRD*, le bilan carbone deviendra obligatoire pour toutes les entreprises de plus de 250 salariés à partir de 2025.

* CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive. Directive proposée par la Commission européenne.

ALORS QUELLES ONT ÉTÉ LES MOTIVATIONS DES ENTREPRISES TÉMOINS DE CETTE CONFÉRENCE À S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHE ?

Pour **AVIDSEN** comme pour **SMP - Groupe ALO**, le déclic est

surtout venu par les collaborateurs : que ce soit l'envie d'avoir un projet d'entreprise mobilisateur, ou le besoin de travailler sur la marque employeur (répondre aux besoins de recrutement et aux questions des recrutés sur les engagements de l'entreprise).

EKLEO ou encore **HENOT TP** voulaient se positionner comme pionniers dans leurs secteurs d'activités, à la fois pour en faire une opportunité à toutes les échelles, et répondre à la demande de clients sur l'état d'avancée de la société sur ce sujet.

3 FACTEURS DÉTERMINANTS DANS LE SUCCÈS DE LA DÉMARCHE

Malgré des différences évidentes en nombre de collaborateurs et secteurs d'activités, les six entreprises témoins se sont retrouvées sur :

- » Un portage par la direction
- » L'embarquement de l'intégralité des équipes
- » L'importance d'avoir des indicateurs dans le temps pour un suivi et une meilleure gestion.

Les questions du temps et de la disponibilité en termes humains (recrutement d'une personne dédiée en interne, création progressive d'un service avec une équipe, ...) et techniques (nombreuses données à récupérer) ont également été soulignées :

S'engager dans une démarche de décarbonation de son activité demande un vrai investissement !

Retrouvez un résumé de la conférence sur le bilan carbone en vidéo !

QU'EST-CE QUE LE BILAN CARBONE D'UNE ENTREPRISE ?

Le bilan carbone permet de prendre conscience des activités les plus émettrices de CO2 dans l'entreprise, de déterminer les émissions de Gaz à effet de serre lors de la fabrication d'un produit, ou de la réalisation d'un service. C'est aussi la raison pour laquelle on parle aussi de Bilan GES (Gaz à effet de serre).

Les **scopes** désignent les différents périmètres concernés par l'étude des émissions de GES :

Le scope 1 Périmètre le plus restreint, il concerne les émissions directement liées à la fabrication du produit.

Le scope 2 Il se concentre sur les consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit ou du service.

Le scope 3 Le plus large va traquer les émissions indirectes induites par le produit ou le service, à savoir les autres étapes du cycle de vie du produit : approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie, les émissions liées à l'activité amont et aval de celle de l'entreprise.

4

Retrouvez un résumé de la conférence sur les matières premières et ressources naturelles en vidéo !

La crispation du contexte géopolitique, avec entre autres, l'entrée en guerre de l'Ukraine et la Russie, a mis en exergue la fragilité du continent européen sur ses dépendances énergétiques mais aussi sur ses approvisionnements. L'Europe, a rappelé le **BRGM** en introduction, reste fortement subordonnée aux importations en ressources minérales : **99%** des Terres rares proviennent de Chine **78%** du lithium est extrait au Chili.

Et la plupart des autres minéraux ne font guère mieux. Les filières d'approvisionnement sont également complexes, difficiles à maîtriser et extrêmement vulnérables à tous les maillons de la chaîne. Avant d'avoir une batterie au lithium opérante, le lithium en question a fait plus de **55 000 kms** et est passé dans **7** pays différents !

Aux fragilités de la chaîne d'approvisionnement s'ajoutent également la compétition entre les différents secteurs industriels dans le besoin. Les énergies renouvelables et la mobilité électrique sont très consommatrices de matières premières minérales et métalliques. Avec une ambition climatique forte, et le développement des ENR, ce sont **75 millions** de tonnes de métaux qui seront nécessaires, aluminium et cuivre en tête, quel que soit les scénariis.

En bref

Baisse de la consommation (sobriété des comportements), développement et augmentation d'une efficacité énergétique (optimisation), meilleures connexions des réseaux intelligents et procédés plus performants (R&D), veille et traçabilité accrues sur les chaînes de valeurs et d'approvisionnement (connaissances et diplomatie) sont plusieurs des solutions pour répondre à cette crise des matières premières qui se dessine dans les prochaines années. Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.

” L'économie de la transition énergétique va générer des tensions sur l'approvisionnement en ressources minérales, particulièrement pour certains métaux. Nous basculons d'une dépendance au pétrole à une autre dépendance, celle aux minerais.

Patrick D'Hugues, BRGM ”

optimisation
diplomatie
R&D
veille
connexions
développement
efficacité
traçabilité
sobriété
comportements
connaissances

Stratégiques, les matières premières et ressources naturelles !

COMMENT COMPOSER AVEC UNE SITUATION GÉOPOLITIQUE PARTICULIÈREMENT CRISPÉE, RÉPONDRE AUX DEMANDES NÉCESSAIRES À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ET S'ADAPTER AUX IMPACTS DE LA CRISE CLIMATIQUE ?

Conflits, sécheresses, en 2022, et désormais 2023, auront fait émerger la question des ressources naturelles et matières premières. Que faire face aux enjeux d'approvisionnement ?

Un défi de taille pour les entreprises, réunies pour cette quatrième conférence dédiée aux matières premières et ressources naturelles.

Concernées à plus d'un titre, les entreprises présentes à l'occasion de cette table-ronde ont pu témoigner à la fois de leur réflexion : anticipation, réorganisation, innovation, mutualisation... autant d'axes de progrès pour les équipes pour préserver les ressources naturelles, être moins gourmand en matières premières, et diminuer les risques de ruptures d'approvisionnement.

SETEC - Groupe Roger Martin

SETEC - Groupe Roger MARTIN

a insisté sur le travail de recyclage de la matière première (le bitume) pour l'incorporer dans d'autres chantiers, soulignant que sur plusieurs projets, ils ont pu arriver à + de 90% de matières recyclées pour la réalisation d'ouvrages de route. Le groupe s'est également mobilisé pour un travail collectif avec l'ensemble des acteurs de la filière pour rationaliser la production pour chacun, avec une meilleure communication et mutualisation des besoins.

Trigano Remorques

Trigano Remorques a souligné le travail de diversification des approvisionnements mené depuis plusieurs mois pour faire en sorte que 60% de leurs besoins viennent d'Europe. Avec en parallèle, un travail de R&D pour diminuer les pertes de coupe et leurs réutilisations dans d'autres produits. La réflexion s'est poursuivie par une réorganisation complète des rotations de travail pour économiser du gaz, en responsabilisant également les salariés (avec 38% de baisse de consommation en quelques mois à la clé).

-38%

Gaz

Pôle DREAM

Le Pôle DREAM, présent aux côtés de l'Agence de l'eau, pour évoquer les questions de la gestion de la ressource en eau, n'a pas manqué de souligner le potentiel d'innovation dans les entreprises avec des exemples inspirants à partager et la nécessité de sortir de la logique de l'urgence pour résoudre des problèmes de fond.

IBF Refractories

L'entreprise IBF Refractories a fait de la proximité et du temps ses alliés. Contraint il y a presque un siècle d'installer l'usine à côté de la carrière d'argile à une époque où le transport était un coût, cet emplacement se révèle aujourd'hui fort utile économiquement sur ce point. Mais aussi, sur l'aspect stockage et travail de la matière, puisque l'argile bénéficie finalement de l'hydrométrie ambiante, ce qui leur évite de pomper de l'eau supplémentaire. La production de briques repose sur un processus de production peu gourmand en chauffe, et donc en énergie, mis au point dès sa création. Ce processus de cuisson, combiné à un projet d'efficacité énergétique, encore et toujours en amélioration, a permis à IBF Refractories de constater une diminution de la consommation énergétique et en ressources naturelles sur les deux ans qui viennent de s'écouler :

-26%

Gaz

-11%

Electricité

-31%

Eau

-35%

CO2 émis

5

Stratégies de valorisation des déchets et recyclage : Entreprises, vos déchets ont de la valeur !

Parce que l'activité des entreprises produit des déchets – quels qu'ils soient –, les enjeux concernant ce « co-produit » sont forts pour le monde économique. Le cadre réglementaire, rappelé en introduction de la conférence, a été l'occasion de souligner que le producteur du déchet reste responsable de ce déchet jusqu'à sa fin de vie.

COMMENT INTÉGRER CETTE DONNÉE DANS LA POURSUITE DE SON ACTIVITÉ, SANS UN COÛT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL RÉDHIBITOIRE ?

Si le **cadre réglementaire** est donc le premier des trois grands enjeux facilement identifiables autour de la question des déchets, les deux autres concernent le **coût financier** et le **coût environnemental**.

En effet, il y a un intérêt économique à se questionner sur ses déchets, ont rappelé les entreprises témoins, car le déchet est d'abord un coût, lié à une perte de la production, et à une nécessité d'évacuation et de traitement. Elles ont tout intérêt à entamer une réflexion pour valoriser cette matière avant même qu'elle ne soit considérée comme un déchet. Chacune des entreprises présentes a pu le souligner : si on sait bien le trier et le valoriser, le déchet devient une nouvelle source de revenus, voire d'innovation, quand parfois il peut même ouvrir de nouveaux marchés.

Troisième enjeu, le fait que le déchet soit profondément lié à l'environnement naturel et humain, puisqu'il vient le polluer et le dégrader : la pollution des sacs plastiques est emblématique de cette problématique, ou encore l'huile isolane dans les transformateurs électriques, qui chauffée, devient cancérigène.

Y-a-t-il un avenir pour le déchet ?

Deux pistes de travail ont été présentées par les témoins de la table-ronde :

Le recyclage

Il consiste en toute opération de valorisation par laquelle les déchets, y compris les déchets organiques, sont retraités en substances, matières ou produits aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins (article L. 541-1-1 du code de l'environnement).

3 AVANTAGES DU RECYCLAGE SOULIGNÉS PAR L'ADEME

- » Eviter le gaspillage de ressources naturelles et d'énergie
- » Sécuriser l'approvisionnement de l'industrie en matières premières
- » Diminuer ses impacts environnementaux

L'éco-conception

Elle consiste à intégrer la protection de l'environnement dès la conception des biens ou services. Elle a pour objectif de réduire les impacts environnementaux des produits tout au long de leur cycle de vie : extraction des matières premières, production, distribution, utilisation et fin de vie. Les entreprises doivent voir l'intérêt d'un véritable travail d'analyse des besoins des matériaux pour fabriquer le produit, le construire tout en garantissant la possibilité et la facilité de le déconstruire. Aboutissements de ces questionnements, les différents exemples donnés par les entreprises soulignent la responsabilité élargie du concepteur qui peut accompagner ses clients dans la gestion des déchets issus de l'utilisation de ses propres produits : recyclage des gravats de démolition pour une réutilisation sur les chantiers suivants, récupération et traitement des solvants pétroliers, mise en place de filières dédiées pour collecter, trier et recycler les différents plastiques afin de les réinjecter dans d'autres produits.

En bref

Chacun des témoins a pu également souligner l'importance de mobiliser l'intégralité des collaborateurs à la fois dans le processus de réflexion, mais aussi dans la mise en œuvre. Monter des boucles vertueuses où les déchets des uns deviennent les ressources des autres est gratifiant pour les équipes, rémunérateur pour l'entreprise et bien plus juste pour l'environnement.

Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.



Le déchet est la résultante d'une activité de l'homme, c'est un co-produit d'une activité et ce, depuis toujours.

Pierre-Yves Robert, VASTEM



6

Biodiversité et responsabilité des entreprises : Agir pour un monde durable

La dernière conférence fut une occasion de réfléchir sur les enjeux de la crise actuelle. Les scientifiques sont unanimes ; nous vivons la 6ème extinction massive du vivant.

**QUEL RÔLE ONT LES ENTREPRISES À LA FOIS DANS LA DÉGRADATION MAIS SURTOUT DANS LA RESTAURATION DE LA NATURE ?
QUELLES SOLUTIONS POUR DONNER SA PLACE AU VIVANT DANS NOS ENTREPRISES ?**

La biodiversité, c'est l'ensemble des milieux naturels, l'ensemble des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, entre les organismes vivants eux-mêmes, et, entre ces organismes et leurs milieux de vie. L'érosion de la biodiversité fait l'objet d'alertes et de publications (entre autres par l'IPBES) : avec 1 million d'espèces menacées, nous vivons un dangereux déclin.

Concrètement, pour la région Centre-Val de Loire, 40% des oiseaux nicheurs sont menacés, un quart des poissons d'eau douce sont en train de disparaître sous nos yeux, 21% des mammifères terrestres sont également en danger.

Au premier abord, il semble facile de lister comment les entreprises peuvent avoir un impact négatif sur la biodiversité : par la fragmentation des habitats, l'artificialisation ou le changement d'usage des sols, ou encore la surexploitation des ressources. Mais a contrario, cet impact peut être particulièrement positif lorsque l'entreprise a intégré dans sa propre stratégie l'importance de la biodiversité dans le bon fonctionnement de notre économie.



55%, c'est la part du PIB mondial qui dépend directement de la biodiversité.

Sarah El-Haïry, secrétaire d'état à la biodiversité



En région

En termes d'approvisionnement en ressources naturelles, les entreprises comptent sur la biodiversité : eau, alimentation, mais aussi moins évident, sur la richesse des ressources génétiques, ou l'existence de la biomasse. Certaines activités reposent sur le rôle de régulation de la biodiversité : la décomposition des déchets organiques, ou plus connue, la pollinisation, indispensable pour l'agriculture et donc notre alimentation. Enfin, la biodiversité fournit des biens immatériels : les entreprises du secteur du tourisme mettent en valeur les paysages façonnés par cette biodiversité, celles de plein air l'utilisent dans leur modèle économique. En Région Centre-Val de Loire, c'est un argument de poids.

Dès lors, les risques pour les entreprises devant l'érosion de la biodiversité sont identifiables. Par exemple, la hausse des prix due à une pénurie de matières premières, ou encore des risques réputationnels grandissant devant l'implication et la mobilisation du grand public sur ces sujets.

Observations, humilité et responsabilité ont été les maîtres mots des entreprises témoins de cette soirée. Toutes ont rappelé l'importance d'une gestion totalement repensée du foncier, pour être plus en adéquation avec la faune et la flore locales. La mise en place de partenariats forts avec des associations environnementalistes pour saisir les enjeux propres à l'entreprise a permis aux équipes de s'accorder sur des actions concrètes. Et chacune a pu souligner les apports réels de la biodiversité dans leur modèle économique : compagnonnage de plantes et animaux pour éviter des produits invasifs et coûteux dans la vigne, intérêt et adhésion des visiteurs pour le parc zoologique, amélioration du cadre de travail pour les collaborateurs par des aménagements des parkings pour la **Centrale de Saint-Laurent-Nouan**, avec des parcours et cheminements renaturés, chaîne d'approvisionnement sécurisée pour d'autres etc.

En bref

Mesurer concrètement le chemin à emprunter comme le temps et les compétences nécessaires est une belle réflexion à engager pour les entreprises : les témoignages sont unanimes à souligner une collaboration gagnante avec la biodiversité au bénéfice de l'entreprise comme de la nature. Un grand merci aux entreprises venues témoigner à l'occasion de cette conférence.

Retrouvez un résumé de la conférence sur la biodiversité et la responsabilité des entreprises en vidéo !

36 INTERVENANTS

Au fil des conférences, 36 experts inspirants ont partagé leurs connaissances, leurs idées novatrices et leurs visions éclairées, contribuant ainsi à faire de chaque événement une expérience inoubliable. Nous exprimons nos plus sincères remerciements à chacun d'entre eux pour avoir partagé leur expertise, contribuant ainsi à l'enrichissement de nos conférences. Retrouvez leurs témoignages en vidéo !

LA PERFORMANCE ENERGETIQUE, BOURGES

Bruno Lacombe

Responsable du développement économique et de l'Ancre Territoriale
EDF

Rodolphe Buclin

Chef de projet RSE
MONIN

Christophe Alhinc

Directeur d'établissement
AÉROSPATIALE BATTERIES

Pierre-Yves Robert

Dirigeant
VASTEM

Ludovic Lanouguère

Chef de projet Life Zeus
MONIN

Régis Bergougnan

Dirigeant
AGRATECH

ECONOMIE CIRCULAIRE, ORLÉANS

Didier Burban

Dirigeant
BURBAN PALETTES

Oriane Le Roy-Liberge

Dirigeante
SULLY IMMOBILIER

Paul-Olivier Claudépierre

Co-gérant
MARTIN POURET

Raphaëlle Bourgeais Dumesnil

Dirigeante
COLLECTI'SABLE

Grégory Giavarina

Directeur
INSTITUT DES TERRITOIRES
CIRCULAIRES

BILAN CARBONE, TOURS

Alexandre Chaverot

Dirigeant
AVIDSEN

Jean-François Schnoering

Dirigeant
HENOT TRAVAUX PUBLICS

Anna Kluba

Coordinatrice climat régional
BPI FRANCE

Eva Bergier

Cheffe de projet climat
HARMONIE MUTUELLE

Sylvain Bassaisteguy

Président
GROUPE ALVO

Florian Deriaud

Responsable accompagnement
Centre-Val de Loire
BPI FRANCE

Kevin Lenoir

Dirigeant
EKLEO TRANSPORTS

Sylvain Sauvage

Responsable Qualité Sécurité
Environnement
GROUPE WESER

RESSOURCES NATURELLES ET MATIÈRES PREMIÈRES, CHATEAUROUX

Hervé Gaboriau

Directeur du pôle Dream eau et milieux

Jean-Luc Lesage

Dirigeant
ENTREPRISE IFB REFRACTORIES

Patrick D'Hugues

Directeur de programme scientifique
Ressources minérales & Economie circulaire
BRGM

Christophe Weibel

Directeur général
TRIGANO REMORQUES

Christian Bodin

Directeur régional
SETEC, GROUPE ROGER MARTIN

RECYCLAGE, GESTION ET REVALORISATION DES DÉCHETS, CHARTRES

Solenn Bellaton Kister

Responsable Laboratoire
ALMA SAS

Hervé Tessereau

Directeur
CFA INTERPRO 28

Pierre-Yves Robert

Dirigeant
VASTEM

Annick Noble

Directrice régionale Centre-Val de Loire
TOTAL ENERGIES

Camille Bouvet

Ingénieure recyclage plastique
ADEME

Stéphane Poullard

Dirigeant
SOCIÉTÉ POUILLARD

BIODIVERSITÉ ET ENTREPRISES, BLOIS

Gabriel Michelin

Chargé de biodiversité
PARC ZOO DE BEAUVAL

Isabelle Pangault

Vigneronne
L'AFFÛT

Marc Desbordes

Attaché de bassin Loire-Bretagne,
Eau et Biodiversité
EDF

Patrick Seac'h

Directeur départemental
PRÉFECTURE DU LOIR-ET-CHER

Benjamin Virely

Chargé de mission
AGENCE RÉGIONALE DE LA
BIODIVERSITÉ

Stéphanie Goujon

Directrice de l'empreinte mutualiste
GROUPE VYV

INTERVENANTS



Thomas Couranceau
Directeur de région Centre-Val de Loire - Harmonie Mutuelle



Ce premier cycle de conférences co-construit en région Centre-Val de Loire par Harmonie Mutuelle - Groupe VYV et le MEDEF a permis de mettre en lumière l'intérêt et la volonté de nombreux acteurs d'agir autour du sujet de la transition écologique. Plus de 600 dirigeants sont venus s'inspirer des démarches concrètes mises en œuvre par des entreprises engagées et éclairées face à la nécessité d'avancer, et ce, pour des raisons multiples liées, à des convictions face à l'urgence climatique, à la réglementation, à la problématique des matières premières, à la marque employeur, ou tout simplement aux opportunités entrepreneuriales sous-jacentes.

Les enjeux sont nombreux mais les réponses existent sur nos territoires. Les conférences et ce livre-blanc en assurent le témoignage. Merci encore à tous les intervenants et à toutes les personnes ayant contribué à cette réussite.

Et les liens entre environnement et santé ne sont plus à démontrer. Nous pouvons par nos choix et nos gestes au quotidien, en tant que particulier ou entreprise, influencer positivement sur l'un et sur l'autre.

Harmonie Mutuelle, en tant qu'entreprise mutualiste à mission, se veut exemplaire et moteur de transformations environnementales : par sa stratégie climat audacieuse qui a pour principale ambition de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 48,2% d'ici 2030 ou en proposant aux entreprises une offre bilan carbone ou à celles qui s'engagent dans la transition écologique, des tarifs privilégiés pour la protection sociale de leurs salariés.

L'union faisant la force, Harmonie Mutuelle - Groupe VYV est ravie d'être actrice du changement et du partenariat ancré avec le MEDEF pour construire un projet de société durable. Un second cycle sur 2024 sera l'occasion de poursuivre cette ambition partagée.



Engagé dans les enjeux d'exemplarité environnementale, placés au cœur de son plan stratégique, le Groupe Vyv est très heureux d'avoir contribué avec Harmonie Mutuelle à cette mobilisation des entreprises du Centre-Val de Loire. Une transition écologique juste et réussie passe par la coopération entre acteurs économiques, autorités, associations et citoyens, et par les territoires. Ce premier cycle de conférence avec le MEDEF s'est avéré particulièrement réussi par une approche très concrète, conjuguant un diagnostic expert et le partage de bonnes pratiques entre entrepreneurs. Et il n'a pas éludé des sujets complexes comme la biodiversité, aux impacts dictés par les spécificités locales et régionales. Le lien entre santé, climat et biodiversité est avéré. Avec toutes les mutuelles et entités du Groupe Vyv, premier acteur mutualiste de santé et protection sociale en France, nous avons à cœur de passer du constat à l'action, et d'inventer les protections nécessaires face à ces nouveaux risques socio écologiques. C'est le sens de la convention santé environnement que nous avons mise en place, où 60 collaborateurs et élus, issus de tous nos métiers et tous nos territoires, ont réfléchi aux actions prioritaires à mener pour le groupe. Le défi est immense, et la réussite de ce cycle de conférences est une source d'inspiration, un exemple à dupliquer, pour mobiliser et passer à l'acte.



Stephanie Goujon
Directrice de l'empreinte mutualiste Groupe VYV



Retrouvez la vidéo rétrospective du cycle de conférences : transition écologique, la preuve par l'exemple !



Nicolas Dumas
Président du MEDEF Centre-Val de Loire



Garder traces des nombreux témoignages de nos entreprises, engagées d'une manière ou d'une autre, mais avec conviction, dans la transition écologique au quotidien, nous paraissait essentiel. C'est chose faite avec ce livre-blanc interactif. Le MEDEF a toujours prôné le partage d'expériences entre pairs comme déclencheur et moteur du changement. Nous avons tous, organisateurs comme participants, été heureux de découvrir, au-travers de ces 6 étapes régionales, des chefs d'entreprise passionnants et passionnés, soucieux de trouver le juste équilibre entre écologie et économie, pour un développement responsable de leurs entreprises. Un grand merci aux intervenants qui se sont également prêtés au jeu de l'interview face caméra pour venir nourrir une websérie dédiée et tout aussi éclairante.

Le MEDEF Centre-Val de Loire a pu compter sur un partenariat précieux de la part de la direction régionale d'Harmonie Mutuelle et du Groupe VYV pour l'organisation et la communication de ces événements, qu'ils en soient également remerciés.

L'équipe du MEDEF Centre-Val de Loire continue jour après jour à œuvrer pour la réussite de la transition écologique, grâce à des matinées, des interventions, et, surtout, ouvrant la voie au sein du MEDEF, par un accompagnement concret des entreprises avec deux diagnostics Transition Ecologique et RSE. Nous attendons désormais avec impatience le cycle 2 de ce partenariat : des matinées d'études en entreprises, pour toucher au plus près les défis écologique et RSE des entreprises.



C O N C L U S I O N

Contacts

Harmonie Mutuelle

Thomas Coutanceau - Directeur de région Centre-Val de Loire
thomas.coutanceau@harmonie-mutuelle.fr



VYV

Stéphanie Goujon - Directrice de l'empreinte mutualiste
stephanie.goujon@groupe-vyv.fr



MEDEF Centre-Val de Loire

Nicolas Dumas - Président du MEDEF Centre-Val de Loire
nicolas.dumas@medefcentre.com



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

**CYCLE DE CONFÉRENCES 2022/2023
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

Directrices de publication : Christelle Gillet, Séverine Vanhees

Rédacteurs : Clémence Deback, Patrick Martin, Nicolas Dumas, Thomas Coutanceau, Catherine Touvrey, Stéphanie Goujon

Relectures : Clémence Deback, Christelle Gillet, Léa Gomez

Mise en page : Léa Gomez